

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 6

Artikel: Historique de l'école de Villarimboud [suite]

Autor: Chassot, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vores les moins malfaisants. Il rend même de réels services en détruisant nombre de vipères. Sa chair est comestible. Sa peau garnie de sa rude fourrure est employée à recouvrir les caisses de voyages, les valises, ou d'autres objets analogues. Le poil du blaireau sert à faire des pinceaux et des brosses. On emploie sa graisse pour guérir les blessures. Elle est bonne aussi, dit-on, pour favoriser la repousse des cheveux.

Classification. — Le blaireau de nos contrées est le blaireau commun (*meles vulgaris*). On en fait quelquefois deux espèces, en raison de l'existence d'une simple variété caractérisée par une différence de couleur de la robe et appelée *meles taxus*, d'où le nom vulgaire de *taiisson* ou *tasson* donné au blaireau.

On rencontre le blaireau dans la plus grande partie de l'Europe et dans certaines contrées de l'Asie.

Le blaireau du Labrador (*meles americanus* ou *labradora*) ou carcajou est considéré comme formant un genre à part sous le nom de *taxidée*. Il est très voisin du précédent, avec une taille un peu moindre, le museau court, la fourrure douce et quelques différences dans la couleur de la robe. On le trouve dans les prairies et les plaines rocheuses, surtout dans le Missouri. Ses habitudes sont celles du blaireau d'Europe.

Notes. — Le blaireau porte une poche anale s'ouvrant par une fente transversale et sécrétant un produit musqué vendu parfois sous le nom de musc indigène.

Les restes fossiles du blaireau trouvés en différentes régions de la France et de la Belgique, dans le terrain diluvien, paraissent appartenir à la même espèce que le blaireau actuel. Une autre espèce du genre blaireau a été rencontrée dans le terrain tertiaire.

Max. BERSET.

Historique de l'école de Villarimboud

(Suite.)

II. Ecole des garçons.

Sous peu, l'école mixte de Villarimboud sera dédoublée ; nous reviendrons dans la suite sur les préparatifs de ce dédoublement. Restons, pour le moment, dans le bâtiment scolaire des garçons. Le 2 décembre 1878, M. le préfet Diesbach avec la commission locale installent un nouveau régent, M. Pochon de Dompierre. Un mois s'écoule. M. l'inspecteur Barras vient à son tour rendre visite au nouveau magister. « Constaté avec plaisir, écrit M. l'Inspecteur, que l'école est bien organisée en cours progressifs, que l'enseignement est donné d'une manière intelligente, et que, sous la direction du nouvel instituteur, M. Pochon, de bons résultats sont déjà obtenus. » Et les progrès vont se continuer si bien que l'école de M. Pochon sera

plusieurs années en première classe, dans les comptes rendus officiels.

La dernière visite de M. l'inspecteur Barras date du 7 juin 1879. Ce jour, il est constaté que « l'état de l'école s'est amélioré pendant le semestre d'hiver ; il est aujourd'hui bien satisfaisant. » M. Vonlanthen succède à M. Barras comme inspecteur scolaire et visite pour la première fois l'école de Villarimboud le 22 janvier 1880. « Les résultats obtenus par M. Pochon, écrit-il à l'occasion de sa deuxième visite, sont satisfaisants ; mais la fréquentation irrégulière nuit beaucoup au progrès. »

Trois hivers se sont écoulés depuis l'installation de M. Pochon. Celui-ci, à l'occasion du renouvellement de sa nomination, pose les conditions suivantes :

- 1^o Un traitement fixe de 850 fr. ;
- 2^o Un parchet cultivable ou son équivalent en argent ;
- 3^o L'affouage nécessaire au ménage, comme il l'a reçu ;
- 4^o Pour le cas où il prendrait sa pension, le bois nécessaire au chauffage de sa chambre en hiver, plus un supplément de 40 fr. pour le bois ainsi économisé ;
- 5^o Le logement et le jardin tels qu'ils sont actuellement ;
- 6^o Il désire, en outre, que les deux conseils prennent un arrangement avec le Conseil de paroisse pour qu'il rétribue lui-même celui qui le remplace au chœur les dimanches et fêtes.

Le conseil communal, après avoir examiné les art. 69 et 71 de la loi du 28 novembre 1874 et s'être entendu avec son instituteur, accorde à ce dernier un traitement fixe de 825 fr., plus l'affouage nécessaire au ménage, le logement et jardin tels qu'ils sont et le supplément de 40 fr., demandé par la condition 4^o ci-haut.

La gymnastique, depuis son introduction à Villarimboud (1870 ou 1871), est restée en honneur. Il s'est même fondé une société dont la présidence est dévolue à M. l'instituteur Pochon. Sur sa demande, le conseil communal vote, en août 1881, un subside pour la construction des engins nécessaires.

Feuilletons de nouveau le registre des visites, non pour reproduire servilement toutes les inscriptions qui y sont consignées, mais pour nous arrêter cependant à celles qui présentent un intérêt spécial, historique ou pédagogique

La dernière visite de M. Vonlanthen a lieu le 14 avril 1882.

« Les progrès sont assez satisfaisants, dit il, dans la plupart des branches, à l'exception de l'orthographe et de la tenue des cahiers de devoirs et comptabilité. L'écriture laisse beaucoup à désirer chez certains élèves, surtout chez les petits, où il faut revenir encore sur les principes. »

Le R. P. Athanase Touvet, curé desservant, assiste à la première visite de M. l'inspecteur Crausaz, le 13 décembre 1882.

Plus tard, celui-ci, à l'occasion d'une visite officielle, se déclare très satisfait sous tous les rapports. Il remercie l'excellent instituteur et les autorités.

Le 24 mai 1884, marque le premier passage de M. le préfet Oberson dont chacun connaît le zèle déployé pour le plus grand bien de la population scolaire.

M. Crausaz écrit encore le 9 avril 1885 :

« Visite officielle en présence des autorités. Résultats complètement satisfaisants pour toutes les branches. Cette école est une des toutes premières de l'arrondissement. Mes félicitations et mes remerciements sincères à M. l'Instituteur. »

La Commission scolaire fait aussi de fréquentes visites et se déclare chaque fois satisfaite.

Pour se conformer à la loi du 17 mai 1884 (art. 96), sur l'instruction primaire, le conseil communal, en séance du 13 mai 1885, consulte le registre des fréquentations en vue de savoir à combien s'élèvera à l'avenir le traitement de l'instituteur.

La moyenne annuelle de la fréquentation étant de 54 élèves, durant les cinq années antérieures, il est décidé que l'instituteur recevra un traitement de 1000 fr. M. Pochon part pour Paris ; au concours de 1886, quatre maîtres offrent leur candidature. Les autorités scolaires préavisent en faveur de M. Sansonnens, François, lequel commence la classe le 11 novembre. Mais voici que le 13, le Conseil d'Etat nomme instituteur de Villarimboud, M. Henri Brasey, de Font. Sur ce, M. Sansonnens désire que des démarches soient faites en haut lieu en vue de lui maintenir le poste qu'il occupe déjà. Le conseil communal apprend que la nomination de M. Brasey n'est point le résultat d'une erreur. Il écrit à la Direction de l'Instruction publique pour la prier de laisser M. Sansonnens à Villarimboud, au moins pendant un an. Par lettre du 30 décembre, celle-ci répond : « L'instituteur actuel de Villarimboud, desservira son école, provisoirement pendant une année, pour autant toutefois que M. Brasey sera placé à la tête d'une autre école. » De fait, M. Sansonnens resta à son poste, et M. Brasey fut nommé à Torny-le-Grand où il fonctionna pendant quelque dix ans.

En novembre 1887, MM. Zotique Renevey et Jean Dougoud sont délégués pour aller chercher, à Vauderens, le successeur de M. Sansonnens, M. Conus Théodore qui commence l'école le 10 du même mois, et qui est installé par M. le préfet Oberson, peu de jours après. M. Conus réalise des progrès ; en 1888, l'état général de l'école est de nouveau satisfaisant. Appelé à occuper le poste de Siviriez, M. Conus est remplacé par

M. Singy, Alfred, précédemment stagiaire à Villaraboud. M. Singy fonctionne, en outre, comme secrétaire communal et perceuteur de l'impôt sur les fortunes, le commerce et l'industrie.

M. Singy passe 4 ans à Villarimboud. Le 31 janvier 1890, M. le rév. curé N. Péclat constate dans son école un progrès sérieux, surtout pour l'orthographe et l'étude intelligente de l'histoire. MM. Crausaz, inspecteur, et Oberson, préfet, louent les efforts de l'instituteur et lui disent : Courage et persévérance !

Puis, M. Monnerat, Joseph, à Hennens, est le préféré entre onze candidats qui postulent en 1893. S'il y a eu cette année-là pénurie de récoltes pour nos agriculteurs, il y eut, paraît-il, surabondance de maîtres d'école, ou bien peut-être, pénurie de postes vacants. M. Monnerat fut le dernier instituteur chargé du secrétariat communal. A son départ, il demanda un certificat à la Commission d'école.

« Il lui en sera donné un satisfaisant, dit le protocole de cette commission. M. Monnerat a enseigné pendant cinq ans à Villarimboud, il est très capable et son école est bonne. C'est un homme de bon caractère et très serviable. Il a rendu de bons services à l'administration communale comme secrétaire¹. »

Pendant son séjour dans cette commune, M. Monnerat organisa une fois un arbre de Noël pour ses élèves. A cette occasion la bourse communale donna un subside de 48 fr.

Un concours eut lieu le 18 octobre 1898 pour le choix du successeur de M. Monnerat. Sept instituteurs offrirent leurs services ; le Conseil d'Etat désigna M. Barbey, Louis, de Morlon, qui deux ans plus tard fut appelé à desservir l'école de Vuadens. L'instituteur actuel, M. Vollery, Alfred, de Granges de Vesin, a doté l'école des garçons d'un magnifique musée scolaire. Nous souhaitons à notre collègue M. Vollery de longues années encore dans l'agreste Villarimboud où nous savons qu'il est aimé de ses élèves et de toute la population.

(A suivre.)

R. CHASSOT.

Chronique scolaire

Vaud. — Vendredi, 2 mars, ont été célébrées à Faoug, près Avenches, les funérailles de M. Jules Paroz, un éducateur qui a bien mérité de la pédagogie et dont le nom est connu au-delà des frontières de notre Suisse. M. Paroz a dirigé des écoles

¹ Protocole de la Commission d'école; séance du 26 septembre 1898.
— Secrétaire : J. Nicolet.